

Information Client

Consentement du Client - Autorisation du courtier

F: (+1) 888.226.5124 | E: service@cmls.ca

Ce consentement autorise et guide Financière CMLS à agir selon les instructions écrites de mon/notre courtier hypothécaire ou agent pour (1) apporter des modifications à mon/notre hypothèque¹ et (2) recevoir des informations sur mon/notre hypothèque². Je reconnais/nous reconnaissons et acceptons que dans le cadre de la réalisation de ces changements ou de la réception de telles informations, Financière CMLS peut divulguer des informations confidentielles sur l'hypothèque et des informations personnelles à mon/notre courtier hypothécaire et/ou agent sans préavis de la part de Financière CMLS. TOUS LES CHAMPS CI-DESSOUS DOIVENT ÊTRE COMPLÉTÉS. Une fois signé et soumis à Financière CMLS, ce consentement restera en vigueur jusqu'à ce qu'un avis distinct soit reçu par Financière CMLS de ma/notre part annulant ce consentement. J Je comprends que ce consentement peut également être annulé par Financière CMLS.

Date :			
Client Nom(s):			
Adresse de la prop	riété avec		
hypotheque:			
Numéro(s) de télép	hone du client :		
Numéro d'hypothèc	que CMLS :		
Information d	e Votre Courtier		
Nom(s) du courtier/	agent hypothécaire :		
Nom de l'agence de	e courtage :3		
Contact téléphone nombre :			
Autorisation (du Client (Tous emprunte	urs doit signer ce formulaire	2)
Nom client:		Olient simustons	
	(Imprimer Nom)	Client signature :	
Nom client:		Olient simustus	
	(Imprimer Nom)	Client signature :	
	(
Nom client:		Client signature :	
	(Imprimer Nom)	2	
Nom client:		Client signature	
	(Imprimer Nom)	3	

- 1. Les changements que mon/notre courtier/agent peut apporter ou demander se limitent aux éléments suivants : la fréquence des versements hypothécaires, la date d'échéance des versements hypothécaires et le montant des versements hypothécaires, les changements dans les opérations bancaires. Information sous le compte de paiement fourni à Financière CMLS (formulaire de pré-autorisation requis).
- 2. Les informations qui peuvent être demandées par mon/notre courtier/agent se limiteront aux informations concernant le taux d'intérêt hypothécaire et la façon dont les intérêts sont facturés, la fréquence des versements hypothécaires, les versements hypothécaires. Date d'échéance et montant du paiement hypothécaire, solde du capital, privilèges de remboursement anticipé de l'hypothèque, conditions et caractéristiques (privilèges) de l'hypothèque, si CMLS Financial remet les taxes foncières en mon nom, information concernant les prépaiements pénalités, et une copie de le renouvellement accord.
- 3. Ce consentement autorise également d'autres courtiers, agents, et des représentants du même courtage à faire le des changements et recevoir l'information décrit dans ce Consentement.